

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1968

Artikel: Ruth Dreifuss : la continuité d'un engagement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ruth Dreifuss: la continuité d'un engagement

Rédaction • 24 septembre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21531>

Pour DP, le privilège d'un compagnonnage de près de 50 ans

Ruth Dreifuss, que la Fondation pour Genève a choisie pour lui décerner son prix – événement annoncé par des pavés publicitaires de première page – a d'un coup passé du statut de militante des droits de l'homme à un vedettariat qu'elle n'avait pas choisi, mais qu'elle accepte puisqu'il sert les causes qu'elle soutient.

Pourquoi elle? Le jury saura dire les qualités et les mérites de la récipiendaire.

Ruth Dreifuss fut, faut-il le rappeler, la première femme à être élue présidente de la Confédération. C'est une position dont elle ne saurait être délogée, le premier ne pouvant être multiple.

Mais ce qui nous importe, c'est la manière dont cette fonction fut exercée. L'histoire ne retiendra pas les épisodes des guerres de tranchées parlementaires. Ruth Dreifuss y révéla ses qualités de ténacité. Hors du Parlement, les Suisses ont trouvé en elle la simplicité

spontanée dans le rapport magistrat – citoyens, directe, sans pose et sans ostentation, démocratique.

Ces qualités, Ruth Dreifuss ne les a pas perdues au moment où prenait fin son mandat de conseillère fédérale. On la retrouve, militante, dans des votations où est en jeu le respect de la dignité humaine. Elle refuse les mesures inutiles et vexatoires devant donner de la Suisse aux requérants d'asile une image «dissuasive».

Son action la plus accomplie, et de magistrat et de citoyenne, est sa politique de la drogue qui donne la priorité à la prévention et à la thérapie, et fait de la répression un ultime recours. Enfin, dans la même ligne, elle participe à l'action de ceux qui, entraînés par Robert Badinter, luttent obstinément contre la peine de mort.

Domaine Public se joint à la *laudatio* et peut témoigner de la continuité de son engagement. Il y a bientôt 50 ans, en 1963, elle signait collectivement, avec les

autres rédacteurs, le premier numéro de DP. Nous aurions dû la nommer «*membre honoraire*». Elle a préféré, militante, présider le Conseil d'administration du journal. DP, précisons-le, n'est pas coté au SMI.

Pour mémoire, rappelons que Ruth Dreifuss a contribué au lancement réussi de notre journal de manière décisive. Journaliste à *Coopération*, elle nous avait transmis une information sur un exercice militaire de torture imposé à une compagnie d'aviateurs. L'interview du commandant eut un retentissement national, les deux pages de l'entretien ayant été reprises immédiatement dans leur intégralité par la *Feuille d'avis de Lausanne*, sur décision de son rédacteur en chef Pierre Cordey.

Domaine Public remercie Ruth Dreifuss d'avoir autorisé en primeur la publication de son discours². Madame la présidente du Conseil d'administration de DP, croyez, hors protocole, à l'amitié de tous, rédacteurs et rédactrices.